

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1172

Artikel: Moody's s'intéresse aux banques cantonales
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

•••

Charles Kleiber, il fallait bien faire avec les structures en place et tous les membres de la hiérarchie ne sont pas de la nouvelle génération et n'acceptent pas facilement la remise en question ou le partage du pouvoir.

Un autre problème est qu'Orchidée a trop mis l'accent sur les exigences économiques, facilement chiffrables et vérifiables. On ne dispose par contre pas d'outils fiables pour d'autres évaluations. Ainsi le maintien de la qualité des soins est garanti, mais sur la base de quels indicateurs sera-t-elle jugée ? Il est bien prévu de mettre en place des évaluations qualitatives en accord avec un programme commun aux hôpitaux suisses, mais il n'y a aucune correspondance avec Orchidée. L'opération aurait pourtant gagné en crédibilité et en clarté si les objectifs non économiques, ceux qui concernent avant tout les patients et le personnel, pouvaient faire l'objet d'évaluations aussi précises que les francs économisés.

Orchidée fut aussi l'occasion de mettre en place de nouvelles structures de décision et d'obliger le Grand Conseil à fixer des objectifs qui dépassent le terme du prochain budget. Il y a par exemple de fait un transfert de compétences du parlement au Service des hospices pour la part des économies réalisées à des projets de développement. L'évaluation se fera sur un mode concurrentiel, le choix final étant dicté par le degré de priorité des projets retenus et les sommes disponibles. Dans le même esprit, l'autonomie budgétaire des services devrait être renforcée et des facturations internes seront introduites, pour éviter que les unités qui fournissent des prestations ne «subventionnent» celles qui en consomment. Une convention collective pourrait également être négociée avec le per-

sonnel en remplacement du statut de la fonction publique.

Ces pratiques peuvent tout aussi bien fonctionner en dehors d'une opération du genre Orchidée. Le Service des hospices a d'ailleurs déjà eu recours à la sélection concurrentielle de projets dans le cadre d'un budget prédéfini. Un système plus intelligent que les économies linéaires et qui pourrait être appliqué largement, sans attendre que des boutures d'Orchidée ne poussent dans les autres services de l'Etat. Mais il implique que les députés passent moins de temps à étudier les chiffres, rubrique par rubrique, et un peu plus à définir des objectifs généraux. ■

TRANSPORTS ET ÉCONOMIE

A Genève, les transports publics se sont aussi engagés dans une opération d'économie qui, si elle n'a pas été médiatisée, n'en est pas moins efficace. Dès 1992, l'entreprise a mis sur pied des groupes de travail paritaires pour rechercher des économies ou des gains de productivité. L'opération était rendue possible par un financement forfaitaire de l'Etat et la ristourne à ce dernier d'une partie seulement des sommes économisées. L'accord conclu en juillet 1992 entre l'entreprise et les syndicats réservait pour le personnel une part des futures économies.

En 1992 déjà, les TPG ont pu verser 1,2 million à la réserve d'égalisation des déficits; les comptes 1993 qui viennent d'être approuvés laissent un bénéfice comptable de 5,4 millions (chiffre d'affaires: 158 millions). 1,3 million est reversé à l'Etat; 2,9 millions sont attribués à la réserve d'égalisation des déficits et 1,2 million est distribué au personnel sous forme d'une prime extraordinaire de 500 francs par employé.

Répartition des économies entre les différents secteurs du CHUV

secteur	coût du secteur mio de fr.	valeur des économies mio de fr.	%
Médecine	113,5	11,2	9,9%
Chirurgie	78,3	9,9	12,7%
Mère-enfant	62,9	7,3	11,6%
Transit (1)	45,9	3,7	8,2%
Soutien (2)	52,9	5,4	10,1%
Services (3)	110,3	18,8	17,1%
Total CHUV (4)	463,7	59,7	12,9%

(1) Bloc opératoire et anesthésiologie, urgences, médecine nucléaire, endoscopie et consultations médico-chirurgicales.

(2) Services de soutien médical, laboratoires, division de médecine préventive et d'hygiène hospitalière, pharmacie et radiologie.

(3) Services hôtelier, administratif, logistique et technique.

(4) Orchidée portait sur un budget total du Service des hospices de 660,7 millions de francs; 78,9 millions d'économies ont été dégagés représentant 11,9% du budget total.

Moody's s'intéresse aux banques cantonales

(ag) Etonnement et satisfaction dans le petit monde financier suisse d'apprendre que Moody's, notant pour la première fois une banque cantonale et ayant analysé celle de St-Gall, a attribué à cet institut un excellent Aa2. Aussi bien que le Crédit suisse.

La banque saint-galloise, quatrième de Suisse en importance parmi les cantonales, affiche un bilan de 15 milliards.

M. Pahud, président du conseil d'administration de la Banque cantonale vaudoise, répétait à l'occasion de l'assemblée générale de sa société qu'en dessous de 50 milliards une banque n'atteint pas la masse critique assurant son développement. Mais alors le Aa2 de St-Gall, encore à 15 milliards ? Moody's va recevoir de M. Pahud une mauvaise note. ■

Ce que l'on appelle épargner

(ag) Bk Vision, Pharma Vision, Gas Vision sont des fonds de placements qui, par secteur, achètent des actions de sociétés suisses de premier ordre. Ces fonds jouent simplement sur la plus-value des actions. Rien de très original, si ce n'est que Christoph Blocher préside le conseil d'administration de Pharma Vision et fait sur son nom et sa photographie une campagne de publicité pour le trust. Les graphiques publiés enregistrant le succès des actions des divers fonds ont de surcroît un intérêt particulier. Les fonds ont été créés en 1991, au moment où démarre la récession et les derniers cours tiennent compte de la baisse enregistrée depuis le début de l'an, baisse d'ores et déjà stoppée. ■